

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 11728 Numéro SIREN : 904 758 430 Nom ou dénomination : AB EXPRESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2024 sous le numéro de dépôt 372

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

372

Imprimé 2065 du 18/07/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

15 BOULEVARD ROBERT SCHUMAN

adresse du siège social

93190 LIVRY-GARGAN FRANCE

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement

Adresse de messagerie

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère

B ACTIVITÉ

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

Transports routiers de fret de proximité

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1 - Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :

2- Si vous êtes la société tête de groupe et
que vous avez désigné une autre entité du
groupe pour souscrire la déclaration n°
2258-SD, indiquer le nom, adresse et
numéro d'identification fiscale de l'entité
désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom,
adresse et numéro d'identification fiscale
de la société tête de groupe :

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

La comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Oui

Si oui, nom du logiciel utilisé :

EBP

ECF

Désignation du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément

Visa : CGA

Viseur conventionné

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2065 du 18/07/2023

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal

Bénéfice imposable à 15 %

201

Déficit

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%

Plus-values à long terme au taux de 19%

Autres Plus-values imposables au taux de 19%

Plus-values à long terme imposables au taux de 0%

Plus-values exonérées art. 238 quindecies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies

Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A

Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A

Entreprise nouvelle, art. 44 septies

Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies

Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies

Société d'investissements immobiliers cotée

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies

Bénéfice ou déficit exonéré

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2065BIS du 18/07/2023

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
	(e)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus	(f)
(A préciser par nature sur les lignes e à h)	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
	MVLT imposées à	0%	15%	19%
	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	
--	--

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033A du 18/07/2023

Imprimé 2033A du 10/07/2020

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ									
Formulaire néant									
ACTIF					Exercice clos en N				
					Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3
Actif immobilisé									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012					
	Autres	014		016					
Immobilisations corporelles		028		030					
Immobilisations financières (1)		040		042					
Total I (5)		044		048					
Actif circulant									
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052					
	Marchandises	060		062					
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070					
	Autres (3)	072		074					
Valeurs mobilières de placement		080		082					
Disponibilités		084	6 018	086				6 018	
Charges constatées d'avance		092		094					
Total II		096	6 018	098				6 018	
Total général (I + II)		110	6 018	112				6 018	
PASSIF								Exercice N NET	
Capitaux propres									
Capital social ou individuel								120	2 000
Écarts de réévaluation								124	
Réserve légale								126	
Réserves réglementées								130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants								131	) 132
Report à nouveau								134	
Résultat de l'exercice								136	171
Subventions d'investissement								137	
Provisions réglementées								140	
Total I								142	2 171
Provisions pour risques et charges								Total II	154
Dettes (4)									
Emprunts et dettes assimilées								156	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164	
Fournisseurs et comptes rattachés								166	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :								169	3 600) 172
Produits constatés d'avance								174	
Total III								176	3 847
Total général (I + II + III)								180	6 018
Renvois									
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195			

(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033B du 18/07/2023

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE									
								Formulaire néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE								Exercice N	
Produits d'exploitation									
Ventes de marchandises				209			210		
Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215			214		
	services			217			218		2 256
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
Production immobilisée							224		
Subventions d'exploitation reçues							226		
Autres produits							230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							232		2 256
Charges d'exploitation									
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234		
Variation de stock (marchandises)							236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238		74
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240		
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242		1 981
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244		
Rémunérations du personnel							250		
Charges sociales							252		
Dotations aux amortissements							254		
Dotations aux provisions							256		
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259		)	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)							264		2 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270		201
Produits et charges divers									
Produits financiers							(III)	280	
Produits exceptionnels							(IV)	290	
Charges financières							(V)	294	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		)	(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	30
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310		171

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

B - RÉSULTAT FISCAL					1	2
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2					312	171 314
Réintégrations						
Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318	
Provisions non déductibles					322	
Impôts et taxes non déductibles					324	30
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
Déductions						
Entreprise nouvelle (44 sexies)				986		
Zone franche urbaine (44 octies A)				987		
Zone restruct. défense (44 terdecies)				127		
Zone revitalisation rurale (44 quidecies)				138		
Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)				981		
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989		342
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991		
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992		
Investissements outre-mer				344		
Zone franche d'activité (44 quaterdecies)				345		
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993		
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 201	354
Déficits						
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356	
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)				dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 201	372

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033C du 18/07/2023

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Formulaire néant X

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Fonds commercial	400		402	404	406	
Autres	410		412	414	416	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains	420		422	424	426	
Constructions	430		432	434	436	
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	444	446	
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452	454	456	
Matériel de transport	460		462	464	466	
Autres immobilisations corporelles	470		472	474	476	
Immobilisations financières	480		482	484	486	
TOTAL	490		492	494	496	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						
Fonds commercial		495	497	498	499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		500	502	504	506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains		510	512	514	516	
Constructions		520	522	524	526	
Installations techniques matériel et outillage industriels		530	532	534	536	
Installations générales, agencements, aménagements divers		540	542	544	546	
Matériel de transport		550	552	554	556	
Autres immobilisations corporelles		560	562	564	566	
TOTAL		570	572	574	576	

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033D du 18/07/2023

2033D		RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES			
					Formulaire néant X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				Dotations	Reprises
Fonds commercial				681	683
Autres immobilisations incorporelles				700	705
Terrains				710	715
Constructions				720	725
Installations techniques, matériel et outillage				730	735
Installations générales, agencements et aménagements divers				740	745
Matériel de transport				750	755
Autres immobilisations corporelles				760	765
TOTAL				770	775
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)					780
II DÉFICITS REPORTABLES					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent					982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)					982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice					982 ter
Déficits imputés					983
Déficits reportables					984
Déficits de l'exercice					860
TOTAL des déficits restant à reporter					870
III DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033E du 18/07/2023

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

X

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	
-----------------------------	------------------------------------	-----	--

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation		186

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033F du 18/07/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL									
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)								2033F	
Formulaire néant									
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise		901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		902			
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise		903		2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes		904 2 000	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :									
Forme juridique		Dénomination							
Numéro SIREN		Nombre de parts				% de détention			
Adresse (N°, type et libellé voie)		Commune				Pays			
Code Postal									
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :									
Titre et Nom patronymique		MME Ikram Abouchane							
Nom marital				% de détention		50,00		Nb de parts ou actions 1 000	
Date de naissance		15/06/1990		N° Département		99		Commune AMALOU IGHRIBEN KHENIFRA	
								Pays MAROC	
Adresse (N°, type et libellé voie)		15 boulevard robert schuman							
Code Postal		93190		Commune		Livry-Gargan		Pays France	
Titre et Nom patronymique		Mr Otmane Abouchane							
Nom marital				% de détention		50,00		Nb de parts ou actions 1 000	
Date de naissance		27/04/1998		N° Département		99		Commune Khenifra	
								Pays MAROC	
Adresse (N°, type et libellé voie)		15 boulevard robert schuman							
Code Postal		93190		Commune		Livry-Gargan		Pays France	

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2033G du 18/07/2023

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS			
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)			
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant X
Forme juridique		Dénomination	
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :			
Code Postal		Commune	Pays

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2059H du 18/07/2023

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒ X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Code Postal	Commune	Pays

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)
IS

Imprimé 2059I du 18/07/2023

**2059 I - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒ X

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENUES INDIRECTEMENT À PLUS DE 50 % PAR LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse :		
Code Postal	Commune	Pays

904 758 430 SARL AB EXPRESS

Déclaration déposée en euros au titre de l'exercice clos le 31/12/2022 (Dépôt récapitulatif)

IS

Imprimé 2069RCI du 18/07/2023

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE						2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile						
					Néant	X
					PME au sens communautaire	
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)						
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre						
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)						
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE						
			dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME						
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)						
			Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			1			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			3			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			5			
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE						
Crédit d'impôt			Montant			
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM						
PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)						
III - CAS PARTICULIERS						
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N			Montant			
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois			Montant			
Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts						
IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux						
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

AB EXPRESS

SARL au capital de 2000 Euros
Siège social : 15 Bd Robert Schuman
93190 Livry-Gargan
Siren : 904 758 430

RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA GERANCE ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 Juillet 2023

Messieurs,

Nous sommes réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

L'exercice clos le 31 Décembre 2022 a permis de réaliser un chiffre d'affaires hors taxes de 2 256 €.

Les charges d'exploitation se sont élevées pour l'exercice à un montant de 2 055 €.

Le résultat d'exploitation de cette année est de 201 €.

Le résultat financier a enregistré des produits pour un montant de 0 € et des charges pour une somme de 0 €. Donc le résultat financier est 0 €.

Les charges exceptionnelles s'élève à 0 €

En définitive, après un impôt sur les bénéfices pour un montant de 30 €, l'exercice se solde par une perte nette de 171 €.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Aucun événement important n'est à signaler.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Pour l'exercice commencé le 01 Janvier 2023, nous espérons augmenter notre niveau d'activité et notre rentabilité.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de **171 €** de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2022 171 euros

Report de l'exercice 2023 171 euros

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Q.E.D.

En conclusion, nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de nous donner quitus en votant les résolutions qui vous sont soumises. Nous vous remercions de votre attention et de votre confiance.

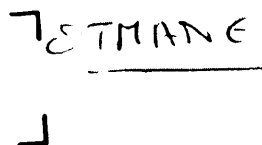
Fait à Pantin, le 24 Juillet 2023

Madame IKRAM ABOUCHANE
Gérante

Monsieur OTMANE ABOUCHANE
Associé



AB EXPRESS
15 Boulevard robert schuman
93190 Livry gargan
Siret 90475843000014



AB EXPRESS

SARL au capital de 2000 Euros
Siège social : 15 Bd Robert Schuman
93190 Livry-Gargan
Siren : 904 758 430

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 JUILLET 2023

L'an deux mille-vingt-trois,
Le 24 Juillet, à 15 heures,

Les Associés de la société SARL AB EXPRESS se sont réunis sur la convocation de leur gérante au siège social.

Il a été établi une feuille de présence émargée par les associés présents ou représentés.

Sont présents ou représentés :

Madame IKRAM ABOUCHANE	50 parts
Monsieur OTMANE ABOUCHANE	50 parts
TOTAL	100 parts

Madame IKRAM ABOUCHANE préside la séance en sa qualité de gérante.

La gérante constate que les Associés présents ou représentés représentent plus de la moitié du capital social ; en conséquence de quoi, l'assemblée peut valablement délibérer.

Il dépose sur le bureau :

- les statuts de la société,
- le bilan au 31 décembre 2022 et ses annexes,
- le compte de résultat,
- le rapport de gestion établi par la Gérance
- la copie des lettres de convocation des associés;
- le texte des projets de résolutions.

Il déclare que les comptes annuels, le rapport de gestion, le texte des résolutions proposées ont été adressés aux associés avec la lettre de convocation, et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration

La gérante rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022
- Quitus à la gérance
- Affectation du résultat ;

Après en avoir délibéré, les Associés adoptent les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve sans restriction ni réserve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 qui se soldent par une bénéfice de 171 €.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne *quitus* à la Gérance pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit la somme de **171 €** de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2022 **171 euros**

Report de l'exercice 2023 **171 euros**

Cette résolution est approuvée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités éventuelles.

Cette résolution est approuvée à 100 % des Voix

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Madame IKRAM ABOUCHANE
Gérante



AB EXPRESS
15 Boulevard robert schuman
93196 Livry Garguier
Siret 9047584 000014

Monsieur OTMANE ABOUCHANE
Associé

